

# CONSEIL D'ADJOINTS

23/06/2014

**Présents :**

Monsieur LEVEQUE,  
Madame ROTHEA,  
Madame CHAPUS,  
Monsieur BUGNET,  
Monsieur GILLE,  
Monsieur CASTELLANO,  
Madame AZNAR.

**Excusée :**

Madame GAUQUELIN

---

## **1° CARREFOUR CHEMIN DES BROSSES/CHEMIN DE CHATEAUBOURG**

Le maire de GRIGNY a fait une réponse au courrier de Millery en date du 14 mai 2014.

Il opte pour le rétablissement de la priorité à droite et a fait le nécessaire avec le Grand Lyon pour la dépose du « cédez le passage » situé au débouché du chemin des Broses.

Il souhaite être informé de l'échéance de mise en place des panneaux de signalisation par les services de la CCVG sur les voies relevant de sa compétence (chemin des Broses et de Chateaubourg). Il fera le nécessaire avec le Grand Lyon pour les voies relevant de sa compétence.

Il souhaite classer le chemin des charmes et la rue Yves Farge en zone 30.

Afin de réaliser cette opération il sollicite :

- Le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération de Grigny au début du chemin des charmes, coté droit sur la commune de Millery
- De classer le chemin des charmes en totalité en zone 30 y compris dans sa portion située sur Millery.

**Avis du Conseil d'Adjoint :**

**Accord pour passer en zone 30, par contre il subsiste un doute sur l'opportunité de placer un panneau. Il sera nécessaire d'être vigilants quant à l'emplacement du panneau. Le dispositif nécessiterait de déplacer un panneau de la limite de la commune : serait il possible de déplacer le panneau de limite de commune ?**

**Il conviendra que l'adjoint à la voirie de Millery rencontre l'adjoint à la voirie de Grigny. Dans l'attente, Monsieur CASTELLANO prendra contact avec Monsieur REDON.**

## **2° - CRECHE LES MARMOUSETS**

Devis complémentaires concernant : le tapis non commandé aux bonnes dimensions et la protection du lavabo qui est mal placé et s'avère dangereux pour les enfants.

**Avis du Conseil d'Adjoints :  
Accord.**

Pour action : Madame CHILLET.

**Le conseil d'adjoints fait un retour sur le problème de protection contre le soleil et la chaleur. Il est envisagé de poser des « voiles », mais il sera obligatoire avant toute démarche de rencontrer la copropriété.**

**Pour action : Madame CHILLET : faire établir des devis pour les voiles. Mr CASTELLANO prendra contact avec la copropriété.**

## **3°VISITE DU JURY D'ARRONDISSEMENT Villes et Villages Fleuris**

Le 8 juillet de 14 h à 15 h. Monsieur BONNET sera présent. Quel autre élu veut y aller ?

**Avis du Conseil d'Adjoints :  
Madame AZNAR.**

## **4°PARC D'ACTIVITE DE LA BATONNE**

Le parc d'activité est de compétence communal et non communautaire. Mr BOSCO a été missionné pour mener une étude d'amélioration de la couverture THD de la zone de la BATONNE qui est en Zone AMII orange. Quel est l'adjoint qui suit ce dossier (demande de Madame CHILLET).

**Avis du Conseil d'Adjoints :**

**Il conviendra de prendre contact avec Madame Anne Claire LAMARE (responsable technique de la CCVG) et de faire un point sur le secteur de la Bâtonne. Le point sera rediscuté lors du conseil d'adjoints du 30 juin.**

**Pour action : Madame CHILLET**

### **5° COLLECTE TEXTILES**

Le SITOM souhaite réduire la part des textiles dans la collecte des OM. Notre commune ne dispose pas d'un assez grand nombre de points de collecte d'après le SITOM, il propose le dépôt d'un silo au 19 rue des Geltines.

**Avis du Conseil d'Adjoints :**

**Les adjoints préféreraient que ce silo, s'il doit être implanté, soit placé à coté de celui d'Emmaüs, mais pas rue des Geltines.**

**Pour action : Madame CHILLET**

### **6° Invitation COLDWATER**

L'invitation est remise à madame AZNAR.

### **7° INFORMATION SUR LE COURRIER ENVOYE PAR LA CCVG aux ENTREPRISES DU PARC DES AYATS DESSERTE HAUT DEBIT**

Il est donné lecture du courrier de Madame Anne Claire Lamare aux adjoints. L'original du courrier sera remis à Madame CHILLET pour classement.

### **8° ADHESION MAIRES RURAUX**

La commune de Millery est péri-urbaine l'adhésion ne semble pas nécessaire. Pour autant l'avis de Madame GAUQUELIN sera sollicité.

### **9° COMMUNICATION REMERCIEMENTS BRIGNAIS GRAND PRIX DE LYON**

Il est donné lecture d'un courrier de remerciements de Brignais quant à l'implication de Millery pour cette manifestation.

### **10° TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE**

Monsieur CASTELLANO fait un point sur la position du Sygerly dans cette affaire. Cette taxe ne sera perçue qu'à hauteur de 50% par la commune au lieu de 99% précédemment. Cela représente environ 60 000 € de recette en moins.

Il indique que le Sygerly doit délibérer à nouveau en juillet et tiendra le conseil d'adjoints informé quant à l'avenir du versement de cette taxe à Millery.

## 11° MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP

Monsieur CASTELLANO fait part d'une information concernant ce point. Les communes auront trois ans pour mettre l'ensemble de leurs bâtiments et de leurs voiries en accessibilité handicapés, si elles ne sont pas en conformité à ce jour. Elles devront fournir un plan d'action sur 3 ans avant le 31 décembre 2014 sous peine d'être taxées d'une amende.

Pour la voirie il convient de rencontrer très rapidement la CCVG.

Pour les bâtiments, il serait bon également d'en parler à la CCVG dans une optique de mutualisation des communes pour les travaux hors compétences CCVG.

Il conviendra d'effectuer un diagnostic très rapidement de la situation de Millery, de vérifier les obligations, et de bâtir ce document nommé le P.A.V.E.

## 12° DEMANDE D'INSTALLATION D'UN COMMERCE AMBULANT SUR LA COMMUNE

Une personne habitant Lyon se propose d'installer un commerce de crêpes sur la commune. Il s'agirait d'une caravane de style « AIRSTREAM » et d'un pick up pour la tracter.

**Avis du Conseil d'adjoints :**

**Il faudra demander à cette personne les créneaux horaires qui l'intéressent, de lui demander de bien préciser s'il ne fait que des crêpes, et de réserver notre décision dans cette attente.**

**Pour action : police municipale.**

## TOUR DE TABLE

**Madame CHAPUS Josiane :**

Indique qu'elle a reçu un mail de Madame CAPLIER sur la date de la commission scolaire.

Madame ROTHEA et madame CAPLIER travailleront sur les sujets à aborder lors de cette commission le vendredi 27 juin.

Madame Chapus fait également le point sur la montée en puissance de la commission « affaires sociales ».

Elle fait part d'un projet qui pourrait se développer à termes :

L'accueil des personnes âgées dans un lieu de vie, pour prendre leur repas. Il est envisagé de faire un essai dans la salle des fêtes. Un traiteur pourrait confectionner les repas. La mairie ne ferait que mettre les locaux à disposition et ne serait pas partie prenante de l'opération.

**Monsieur CASTELLANO Michel :**

Fait part d'un problème 13 rue des Verchère, il conviendra de demander à Christiane MAULAVE de voir si ce secteur est privé ou appartient à la commune.

**Pour action : Madame MAULAVE**

**Après contact pris avec Madame MAULAVE, il apparaît qu'il convient d'effectuer une régularisation administrative de la parcelle. En effet, au cadastre la parcelle apparaît comme privée, mais en fait elle est de nature publique. Elle est entretenue par les services de la mairie à ce titre. Une régularisation administrative devant être présentée en conseil municipal: ce dossier fait partie des nombreux dossiers à présenter au Conseil.**

**WC parc BOURCHANIN :** ces wc ont été réouverts, ils ont été réparés, toutefois il est constaté qu'ils sont dégradés systématiquement  
Il est proposé que les gardes municipaux aillent les ouvrir le matin en arrivant et les ferment le soir lors de leur départ.

**Consommation électrique Maison BIOLEY :** Monsieur SANNAC a mis en évidence une consommation électrique importante à la maison BIOLEY alors que c'est un local qui ne sert plus.

Monsieur CASTELLANO, Monsieur SANNAC, et Monsieur BONNARD se rendront sur les lieux pour évaluer si le compteur peut être enlevé.

**Parking devant l'école élémentaire :**

Monsieur CASTELLANO a rencontré Madame LANDY qui se dit tout à fait d'accord pour changer le sens de circulation.

Monsieur CASTELLANO en parlera avec Monsieur REDON lors de son rendez vous du 24 juin au matin.

**Madame ROTHEA Céline**

**Fait un point sur le site internet de la mairie :** la migration a eu lieu, il est désormais hébergé temporairement et gratuitement. Il convient de noter qu'il est seulement consultable et ne sera pas mis à jour. Le nouveau site sera opérant au cours du dernier trimestre. Tout est fait pour que ce soit le plus rapidement possible.

Dans cette attente, M. BERARD travaille sur la charte graphique et Mme ROTHEA, M. VITTET, M.LEVEQUE et M. FIOT sur le cahier des charges.

Une étudiante à l'école de communication Condé se propose de faire un stage en juillet, cette personne pourrait être mise en charge de la saisie des informations. Avant de lui donner une réponse, il faut faire un retroplanning avec la société qui construit le site (Mandibul) et voir si c'est opportun.

**Fait également un point sur le Mairie Info** : il a été bouclé le 23 juin.

### **Commission Scolaire :**

La remise des cadeaux aux enfants partant en 6<sup>ème</sup> a eu lieu le 21 juin au soir.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014 il y aura une rencontre avec les directrices à 11 h 45 pour un point sur l'organisation de l'année 2014/2015.

L'académie a donné son accord sur le projet de mise en place des nouveaux horaires et l'organisation. Une lettre d'information sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été envoyée aux parents

Il reste à réaliser la plaquette et le livret à destination des parents.

Aborde un problème rencontré avec le GEIPE : il conviendrait de mettre à disposition du GEIPE une salle pour accueillir provisoirement la comptable. Il est proposé de mettre à disposition l'ancien bureau de Madame CAPLIER, tout en préservant l'utilisation une fois par mois par le conciliateur.

Pour action : Madame CHILLET : vérifier que les connections et l'accès à internet serveur, le téléphone, et le nécessaire pour cet accueil sont bien en ordre de marche. La mairie de Charly est aussi en recherche d'un bureau pour le Geipe. En attente.

### **Madame AZNAR Valérie**

Indique les différents galas qui se dérouleront ce week-end et surtout celui de la gym.

Pour le maire,

**Guillaume LEVEQUE (1<sup>er</sup> adjoint).**

*G. Leveque*  
